

Introduction



—
Le slogan de la Coop :
« L'Union fait la force »,
reproduit sur un pin's créé
à l'occasion des 90 ans de
l'entreprise.

La création, en 1902, de la Société coopérative de consommation de Strasbourg et environs, contemporaine de l'apogée du développement industriel, est indissociable de la conviction que « l'Union fait la force » et qu'un autre modèle de société est possible. Porté par quelques-uns à l'origine, cet idéal égalitaire et fraternel, inspiré des penseurs sociaux des 18^e et 19^e siècles, fédère progressivement des centaines d'employés, avec une large place faite à la main-d'œuvre féminine, et des milliers de sociétaires.

Pour répondre au succès rencontré par ses activités, la Coop engage, en 1911, la construction d'un entrepôt central et d'une boulangerie industrielle au Port-du-Rhin à Strasbourg. Conçu dès l'origine comme un équipement amené à s'étendre, le site s'impose comme le navire amiral de l'entreprise et incarne durablement sa puissance et son dynamisme. Comme tout ensemble productif dont l'histoire s'inscrit dans le temps long, l'entrepôt central croît et se transforme au gré des besoins et des évolutions de l'activité. Avec le rachat successif d'emprises industrielles mitoyennes, l'assiette foncière s'étend jusqu'à devenir tentaculaire. Longtemps, rien ne semble pouvoir entraver l'expansion de la coopérative qui affiche une insolente vitalité. Ce développement est scandé de campagnes de construction qui lèguent un riche patrimoine, véritable condensé des formes et de l'art de bâtir pour l'industrie et le négoce au 20^e siècle.



—
Vue aérienne de l'entrepôt
central, depuis le nord-est.
Photographie, vers 1965
(coll. part.).



—
Ce répertoire s'enrichit, en outre, d'édifices manufacturiers intégrés au site du fait d'acquisitions foncières successives.

L'occupation du site par la Coop s'étend ainsi sur plus d'un siècle. Elle prend fin en 2014 avec le départ des derniers employés, prélude à la disparition définitive de l'entreprise l'année suivante. Cette histoire au long cours a profondément marqué ce que l'on appelle désormais le quartier Coop, enclave industrielle aux marges de la ville, lui conférant une identité propre et évolutive. Longtemps forteresse ouvrière empreinte d'une philosophie spécifique liée à son statut coopératif, l'entrepôt central entame une mutation progressive au cours du dernier tiers du 20^e siècle. Avec le reflux de l'activité sur place, de vastes surfaces d'entrepôts et d'ateliers sont rendues disponibles. Certaines sont réinvesties par des ateliers d'artistes, inaugurant la vocation artistique du lieu. Le départ de la Coop du Port-du-Rhin n'est toutefois pas synonyme de la fin de l'utopie qui l'a portée. L'esprit égalitaire, fraternel et solidaire de l'entreprise semble avoir pris racine entre les pavés des rues, esplanades et places de ce nouveau morceau de ville. La présence nombreuse d'artistes inspire également le projet de réinvention urbaine imaginée par l'architecte-urbaniste-paysagiste Alexandre Chemetoff. La « Coop nouvelle », désormais quartier mixte où se côtoient logements, activités et lieux ouverts sur la ville, peut ainsi être vue comme la continuation de cette utopie, sous d'autres formes.

—
Vue de la place de « la Virgule »
durant les Ateliers Ouverts
2020, avec la cave à bière en
arrière-plan.

Les termes marqués d'un *
font l'objet d'une définition
dans le lexique p. 157 et 158



CHAPITRE 1

L'HISTOIRE D'UNE COOPÉRATIVE PLUS QUE CENTENAIRE

—
Vue de la succursale d'Ittenheim,
maison à colombages agrémentée
du logo Coop
(Strasbourg, BNU, M.707.947).

La politique sociale de la Coop



—
L'hôtel Coopé situé à Heiligenstein dans le Bas-Rhin. Photographie, 1927, tirée de *Fünfundzwanzig Jahre Konsumverein. Bericht über das Geschäftsjahr 1926-1927* édité en 1927 par la Société coopérative de consommation de Strasbourg et des environs (Strasbourg, Arch. Alsace - BR, 219J25).

Au-delà de son objectif principal d'offrir des produits de qualité à des prix justes, la Coop développe un volet social dès ses premières années d'existence. La première mesure d'entraide est mise en œuvre à partir du 12 juin 1904. Les plus nécessiteux bénéficient dès lors d'une caisse de secours en cas de décès, et ceci jusqu'en 1940.

À l'écoute des attentes et des besoins des coopérateurs, la Coop est pionnière dans le domaine des loisirs. En effet, en 1926, dix ans avant les congés payés votés par le Front populaire, la Coop acquiert un lieu de villégiature dans le vignoble alsacien, à Heiligenstein. Cet hôtel propose un espace de loisirs et de détente aux coopérateurs et surtout aux coopératrices. Ce lieu de villégiature ne vise pas de profits d'exploitation. S'ensuit la création d'un comité de loisirs en 1930.

La coopérative alsacienne s'appuie aussi sur le réseau national pour élargir les prestations. Grâce à la structure nationale L'Entraide coopérative, les membres de la Coop peuvent accéder à des colonies de vacances. Sur tout le territoire national, des maisons se répartissent d'est en ouest : la Maison

Sans-Souci de Klingenthal en Alsace, la Maison Joyeuse de Gérardmer, la Maison Heureuse de Boyardville (île d'Oléron). Dans les années 1960, près de 6 000 enfants peuvent participer à cette « formation à la vie saine et aux jeux » selon les propos du film *Vacances heureuses* réalisé par L'Entraide coopérative. Par ailleurs, les coopératrices peuvent se reposer dans un établissement qui leur est spécifiquement destiné, à Azay-le-Rideau, près de Tours.

Outre les loisirs, la Coop agit au quotidien dans le domaine de l'assurance et de l'épargne. Les jeunes ménages, quant à eux, peuvent bénéficier du crédit ménager pour faciliter l'équipement de leur premier foyer.

—
Vue d'ensemble de la *Maison Heureuse* de Boyardville qui a accueilli des enfants de toutes les coopératives de France. L'édifice est inscrit au titre des monuments historiques depuis 2004.



Les emblèmes de la Coop

L'évolution des emblèmes de la Coop reflète ses différentes identités. Une boîte de pin's élaborée à l'occasion des 90 ans de l'entreprise symbolise les grandes évolutions de « 1902 à nos jours ». Les choix pour ce projet ne portent que sur des noms français et les enseignes les plus anciennes mettent en avant le nom de « Coopé ». Or, il existe des visuels antérieurs, notamment celui sur la couverture des 30 ans de la coopérative qui représente des hommes portant le monde orné d'une banderole avec la mention « *Einigkeit macht stark* ». Un soleil levant rayonnant orangé les soutient dans leur action. Quelques-uns des motifs iconographiques présents sont réinvestis sur le pin's central : le slogan « l'Union fait la force », parfaite traduction de la mention allemande précitée, rappelle le caractère solidaire du projet. Ici, l'architecture strasbourgeoise en fond est reconnaissable par ces bâtiments iconiques que sont la cathédrale et les tours Vauban. De toute évidence, le projet est recentré sur une identité plus locale, éloignée de la dimension internationaliste du globe.



Dans les années 1960, la FNCC, qui regroupe notamment les coopératives de Bretagne, Île-de-France, Lorraine, Nord, Rhône-Méditerranée, choisit de décliner une même unité graphique pour toutes ses activités et sur tout le territoire. Pour ce projet graphique, on choisit tout simplement le nom « Coop », ce qui

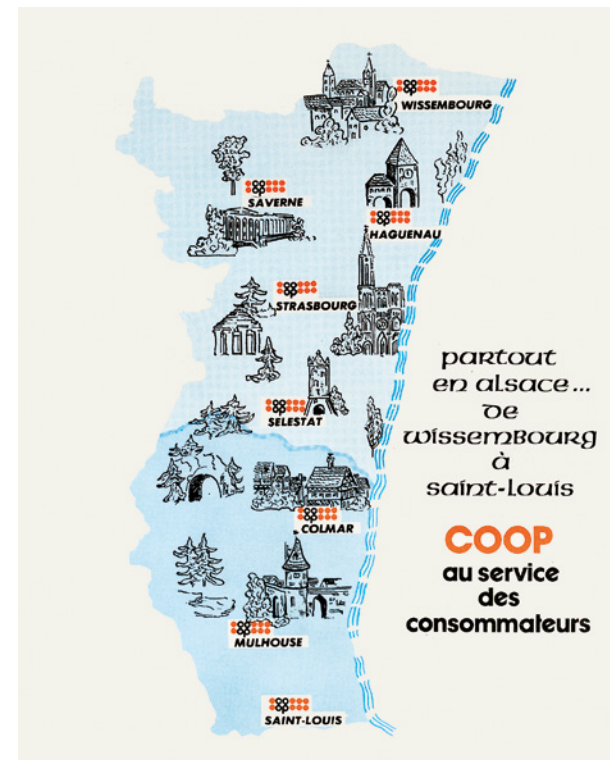
Boîte de pin's créée à l'occasion des 90 ans de la Coop. (fonds musée de la Coop, Strasbourg).

Couverture du rapport d'activité de la Coop avec la mention *Einigkeit macht Stark*, publié à l'occasion des 30 ans de l'entreprise. Estampe, 1932, tirée de *Dreissig Jahre Konsumverein Strassburg 1902-1932* imprimé en 1932 par le Konsumverein Strassburg und Umgegend.



a pour conséquence l'abandon du diminutif en « é » usité en Alsace. Si ce logo de la Coop doté de huit points orange a pu marquer de nombreuses mémoires, son origine et son créateur sont nettement moins bien identifiés tant par les usagers que par les salariés de la Coop. En effet, la nouvelle identité visuelle a été portée par le célèbre designer franco-américain Raymond Loewy. Ce dernier a signé, entre autres, les logos devenus iconiques de Lucky Strike, Shell et, à l'échelle française, ceux des marques Lu, Lacroix ou encore BHV. Plus précisément, le logo de la Coop est dessiné en 1966 par la Compagnie d'esthétique industriel, l'antenne française du designer. Par son choix colorimétrique, sa simplicité graphique, sa police de caractères, ce logo s'inscrit pleinement dans la modernité des Trente Glorieuses. Cette identité graphique est, dès lors, déployée à l'échelle nationale et locale

Carte du déploiement en Alsace des succursales de la Coop alliant deux graphismes. Estampe, 1977, tirée de Coop Alsace : 1902-1977 (Strasbourg, BNU, M.707.947).



Société Coopérative de Consommation de Strasbourg et Environs

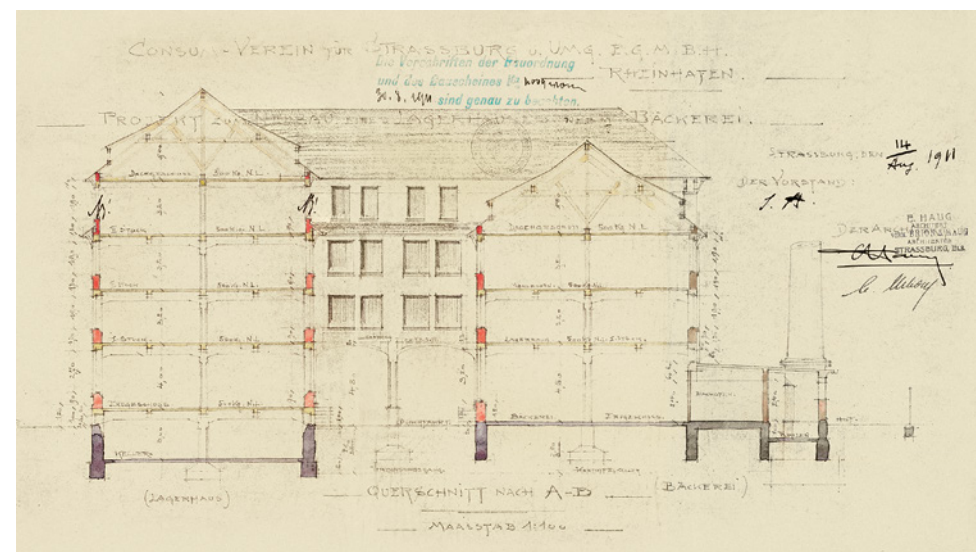


—
 Vue d'ensemble de l'entrepôt central et de la boulangerie, depuis le sud-est. Photographie, vers 1912 (coll. part.).

s'exprime à travers des caractéristiques identifiables dans ses précédentes productions manufacturières. Les bâtiments sont animés d'avant-corps couronnés de grandes lucarnes à croupes* et surmontés de tourelles à toit en pavillon coiffant les cages d'ascenseur. Les entrées principales sont précédées de porches à croupes à la puissante maçonnerie. Les grandes toitures débordantes sont supportées par des aisseliers* en bois découpé et ajourées de lucarnes à demi-croupes avec baies en triplet. L'ensemble de ces dispositions, de même que le soubassement en assises de grès bouchardé*, ménagent un certain effet pittoresque. Pour le reste, les lignes sont épurées et les espaces de travail et de stockage bénéficient de grandes ouvertures verticales sans encadrements, majoritairement jumelées, dispensant un éclairage naturel optimal. Les seules lignes véritablement innovantes sur le plan esthétique résident dans le dessin du double passage entre les bâtiments et des consoles cintrées en béton qui soutiennent les auvents des quais de chargement.

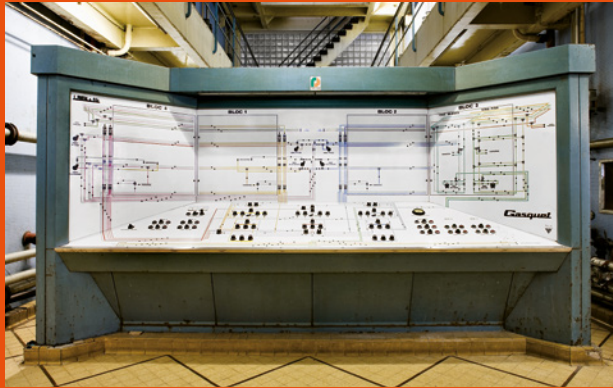
La mise en œuvre mobilise en revanche les techniques constructives les plus récentes. Les bâtiments présentent une ossature porteuse en béton armé avec un système de poteaux et de poutres réalisé selon le procédé breveté par François Hennebique (1842-1921). Les travaux de gros-œuvre sont conduits par la firme strasbourgeoise Th. & Ed. Wagner. Cette réalisation s'inscrit dans une intense campagne de construction qui voit se dresser entrepôts et minoteries* en béton armé sur les rives du bassin du Commerce voisin. Entamé en 1899, cet ambitieux programme d'aménagement du site portuaire constitue un authentique laboratoire pour mettre en œuvre et perfectionner le nouveau matériau. Eugène Haug, associé à Jacques-Albert Brion (1843-1910), y prend sa part, notamment pour la réalisation des vastes installations des Grands Moulins d'Illkirch en 1903. En 1907-1908, il supervise l'édification d'un second silo pour répondre à l'accroissement de l'activité de la firme. Au moment de lancer le chantier de l'entrepôt central de la coopérative, il peut s'appuyer sur une solide expérience en matière d'ouvrages monolithiques.

—
 Coupe transversale de l'entrepôt central mettant en évidence l'ossature porteuse en béton armé. Dessin par Eugène Haug, 14 août 1911 (Strasbourg, AVES, 680W105).



L'organisation intérieure du chai

Vue de détail du tableau synoptique installé au rez-de-chaussée du chai.

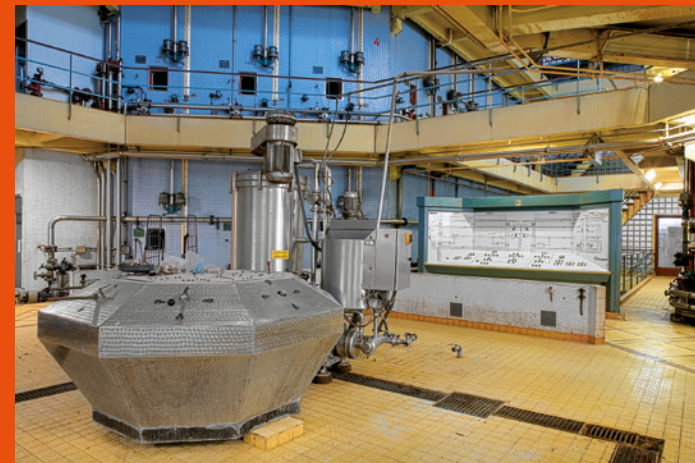


Le chai se compose de 148 cuves en ciment verré, allant de 30 à 2 000 hl, réparties sur quatre niveaux. Un dernier étage, utilisé pour du stockage, est présenté par l'architecte comme une réserve pour l'installation éventuelle de cuves supplémentaires d'une contenance de 8 000 hl. Il est couvert d'une toiture en terrasse. Le niveau de sous-sol est relié à l'ancienne cuverie par un couloir souterrain. Les façades des cuves sont habillées, sur toute leur hauteur, d'un revêtement de faïence colorée qui décline différentes tonalités de bleus. Chaque cuve est pourvue d'un hublot permettant le contrôle visuel depuis les coursives de desserte utilisées par le personnel. Des escaliers et un ascenseur permettent les circulations verticales. Dans le vide central, on a aménagé, en porte-à-faux, le laboratoire et le bureau du chef de cave, de plan hexagonal et intégralement vitrés. Ce dispositif vise pour Adolphe Schulé à doter le chai d'une « véritable passerelle de commande de manière à dominer toutes les passerelles de circulation desservant les cuves ». L'ensemble est ajouré par une travée de shed en béton armé, vitrée au nord, et des baies rectangulaires percées en façade. L'ingénierie des fluides et des systèmes de pompage est confiée à la société Gasquet de Bordeaux, déjà retenue pour l'installation du chai de Rouen, ce qui tend à conforter l'idée d'un modèle normand. Les cuves sont reliées par des canalisations en inox et les flux de vin sont contrôlés au moyen d'un tableau synoptique installé au rez-de-chaussée, avec contrôle schématisé des circuits au moyen d'une signalisation lumineuse. Les principaux circuits sont



télécommandés, de même que les neuf pompes. Le rez-de-chaussée et l'ensemble des coursives sont revêtus d'un carrelage de sol beige et marron qui dessine un fin damier.

Vue intérieure du chai avec, au centre, le laboratoire et le bureau du chef de cave.



Vue intérieure du chai, d'ouest en est, depuis le rez-de-chaussée.



—
Vue intérieure de la plateforme
logistique de Reichstett
lors de son inauguration.
Photographie, 23 octobre 1977
(fonds Éditions Vent d'Est,
Strasbourg).

il est équipé de chariots élévateurs pour l'emmagasinage et la préparation des marchandises. Chaque jour, les 150 employés du site réceptionnent 750 tonnes de produits et expédient 2 500 roll-conteneurs* vers les succursales. Le site bénéficie d'un embranchement ferroviaire et dispose de 70 emplacements pour camion. La direction se réjouit de l'efficacité de sa nouvelle organisation et vante non sans lyrisme « la façon super-rationnelle où tous les faits et gestes sont perpétrés dans un recueillement et un silence quasi religieux. [...] Des engins sillonnent les allées, chargent et déchargent, mais le système électrique de tous ces appareils de manutention confère à l'ensemble une ambiance où le travail semble se faire tout seul ».

Dans un premier temps, le transfert d'activités à Reichstett libère de la place au Port-du-Rhin. L'unité des fruits et légumes est agrandie, de même que certains ateliers de production. Les services administratifs sont également redéployés. En 1982, les façades antérieures des deux bâtiments originels font l'objet de transformations avec le réaménagement de l'entrée des bureaux et l'installation d'un ascenseur. L'entrepôt pour les emballages et la mercerie, construit à l'origine pour fonctionner en

complémentarité avec le chai, est partiellement désaffecté. Avec le développement des hypermarchés, le stockage de nombreuses marchandises se fait directement sur les points de vente qui disposent de capacités de remisage adaptées. Le bâtiment est réinvesti par une coopérative jusqu'alors concurrente, l'Union Sociale, fondée en 1919 par sept congrégations religieuses et installée depuis les années 1920 rue Coulaux au Port-du-Rhin. En 1979, elle fusionne avec la Coop en vue de former le département Collectivités de l'entreprise dont la fonction principale est la livraison aux restaurants d'entreprises, d'hôpitaux ou d'écoles. Elle abandonne ses locaux historiques pour s'établir sur le site de son puissant voisin. Cette nouvelle affectation de l'entrepôt pour les emballages et la mercerie lui confère la dénomination Union Sociale sous laquelle il est encore désigné de nos jours.

Le rachat des installations de l'entreprise Cavina

En cohérence avec la logique de complémentarité qui préside à l'édification de la plateforme logistique de Reichstett, la Coop poursuit son extension foncière au Port-du-Rhin en mettant la main sur la dernière parcelle qui lui échappe encore le long de la rue du Port-du-Rhin. En 1983, elle parvient ainsi à s'adjuger la propriété sise au numéro 10 de la rue, enclavée dans sa propriété. D'une superficie de près de 50 ares, le terrain est occupé depuis 1920 par des locaux de stockage de vins et de spiritueux édifiés selon les plans d'Eugène Haug pour le compte de la société Caves et entrepôts du Rhin. Dès 1923, cette dernière est désignée sous le vocable Cavina qui donne son nom d'usage au site. L'architecte œuvre ici en terrain connu puisqu'il a été associé à la conception des installations monumentales de la minoterie des Grands Moulins d'Illkirch qui s'élèvent de l'autre côté de la rue et à celle des bâtiments de la Coop qui occupent une parcelle à l'arrière. Dressés en 1920,

—
Vue d'ensemble des locaux
de la société Cavina acquis en
1983, depuis le nord.





CHAPITRE 3

LA RÉINVENTION URBAINE DU SITE DE LA COOP

Vue du chantier de réhabilitation du bâtiment de l'Administration, ancien siège de la Coop, depuis la place des Ouvrières de la Coopé, en 2022.